



INSTITUTION JEAN-PAUL II

ENSEIGNEMENT PRIVÉ CATHOLIQUE

RÉUSSIR AU LYCÉE

- Le Baccalauréat
- Parcoursup

10 décembre 2022



→ Le Baccalauréat

- La répartition de la note finale
- Le projet d'évaluation de l'établissement
- Le calendrier des épreuves





INSTITUTION JEAN-PAUL II
ENSEIGNEMENT PRIVÉ CATHOLIQUE

Le Baccalauréat

→ La répartition de la note finale

**Contrôle
continu
40%
de la note
finale**



**Contrôle
terminal
60%
de la note
finale**



INSTITUTION JEAN-PAUL II
ENSEIGNEMENT PRIVÉ CATHOLIQUE

Le Baccalauréat

→ Le projet d'évaluation de l'établissement

Bienveillance

Rigueur intellectuelle

Exigence pour tous



INSTITUTION JEAN-PAUL II
ENSEIGNEMENT PRIVÉ CATHOLIQUE

Le Baccalauréat

→ Le calendrier des épreuves

Épreuves de Spécialité	20 au 22 mars 2023
Philosophie	14 juin 2023
Grand Oral	19 juin au 30 juin 2023
Résultats	4 juillet 2023
Fin de la session 2022	7 juillet 2023



INSTITUTION JEAN-PAUL II
ENSEIGNEMENT PRIVÉ CATHOLIQUE

→ **Parcoursup**

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur





INSTITUTION JEAN-PAUL II
ENSEIGNEMENT PRIVÉ CATHOLIQUE

Au préalable...

S'informer

Anticiper

Quel projet pour
mes études
supérieures ?

Diversifier ses
candidatures

Discerner



INSTITUTION JEAN-PAUL II
ENSEIGNEMENT PRIVÉ CATHOLIQUE

Des interlocuteurs pour construire son projet

Famille

Professeurs

Direction des
Études et Vie
Scolaire

Salons, Portes
ouvertes et forums

Centre
d'Information et
d'Orientation (CIO)

B.D.I de
l'Institution



INSTITUTION JEAN-PAUL II
ENSEIGNEMENT PRIVÉ CATHOLIQUE

Parcoursup

Site : www.parcoursup.fr

Application: Parcoursup





parcoursup 2023

Entrez dans l'enseignement supérieur

18 JANVIER

Ouverture aux inscriptions et vœux

6 AVRIL

Clôture des dossiers et confirmation des vœux



Mi - JUIN

Début de la phase d'admission complémentaire

Ouverture du site d'info Parcoursup



20 DECEMBRE

Date limite pour entrer ses vœux dans Parcoursup

8 MARS

Début de la phase d'admission principale



1er JUIN



Début
Nov.
2022

1

Début Nov. 2022 > Janvier 2023

Je m'informe et découvre les formations

DÉBUT NOVEMBRE > JANVIER

- Je prépare mon projet d'orientation : je peux faire mes recherches sur le site Terminales2022-2023.fr et sur Parcoursup.fr pour consulter le moteur de recherche des formations.

Si je suis lycéen, j'échange avec mon professeur principal et, le cas échéant, avec le psychologue de l'éducation nationale, et je participe à la 1^{re} semaine de l'orientation dans mon lycée. C'est l'occasion de réfléchir sur des perspectives de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.

Si je suis étudiant et que je souhaite me réorienter, je me rapproche du service orientation de mon établissement qui peut m'accompagner dans mon projet et me proposer des solutions, y compris des réorientations en cours d'année.

DÉBUT DÉCEMBRE

Si je suis lycéen, je renseigne ma fiche de dialogue: le 1^{er} conseil de classe prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.

20 DÉCEMBRE

Ouverture du site d'information Parcoursup.fr :

- Je m'informe sur le fonctionnement de la procédure.
- Je consulte le moteur de recherche des formations disponibles en 2023. Plus de 21000 formations sont proposées, y compris des formations en apprentissage.

Pour chaque formation, vous disposez d'une fiche de présentation dans laquelle vous pouvez consulter les dates des journées portes ouvertes, les critères d'examen des candidatures, les possibilités de poursuite d'études, les débouchés professionnels, les taux d'insertion et les éventuels frais de formation. Des formations similaires sont également proposées pour élargir ses choix.



Si je suis en situation de handicap, je dispose également sur chaque fiche de formation des coordonnées du référent handicap. Je peux prendre contact avec lui pour connaître l'accessibilité des locaux et les aménagements possibles.

Déc.

Janv.
2023



Fév.

2

Mars

Avril

18 Janvier > 9 Mars > 6 Avril 2023

Je m'inscris pour formuler mes vœux et je finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE

- Je poursuis ma réflexion et je participe aux **journées portes ouvertes des formations qui m'intéressent** et aux **salons d'orientation** pour échanger avec des enseignants et des étudiants ambassadeurs.

Si je suis lycéen, je participe à la **2^e semaine de l'orientation** dans mon lycée. C'est une opportunité de rencontres et d'échanges pour affiner mon projet.

DU 18 JANVIER AU 9 MARS

- Je m'inscris sur **Parcoursup** pour créer mon dossier candidat.
- Je formule mes vœux et j'exprime ma motivation : jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations). Je peux également formuler 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage.



Si je suis en situation de handicap ou atteint d'un trouble de santé invalidant, je peux renseigner dans mon dossier Parcoursup une fiche de liaison pour préciser mes besoins à la rentrée. Cette fiche n'est pas obligatoire et elle n'est pas transmise aux formations pour l'examen de mon dossier. Je pourrai ensuite la transmettre à la formation choisie pour faciliter mon accueil.



Des vidéos tutorielles sont proposées sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr) pour vous guider à chaque étape.

JEUDI 9 MARS — Dernier jour pour formuler mes vœux

FÉVRIER-MARS

Si je suis lycéen, chaque vœu que je formule fait l'objet d'une fiche Avenir comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement dans le cadre du 2^e conseil de classe.

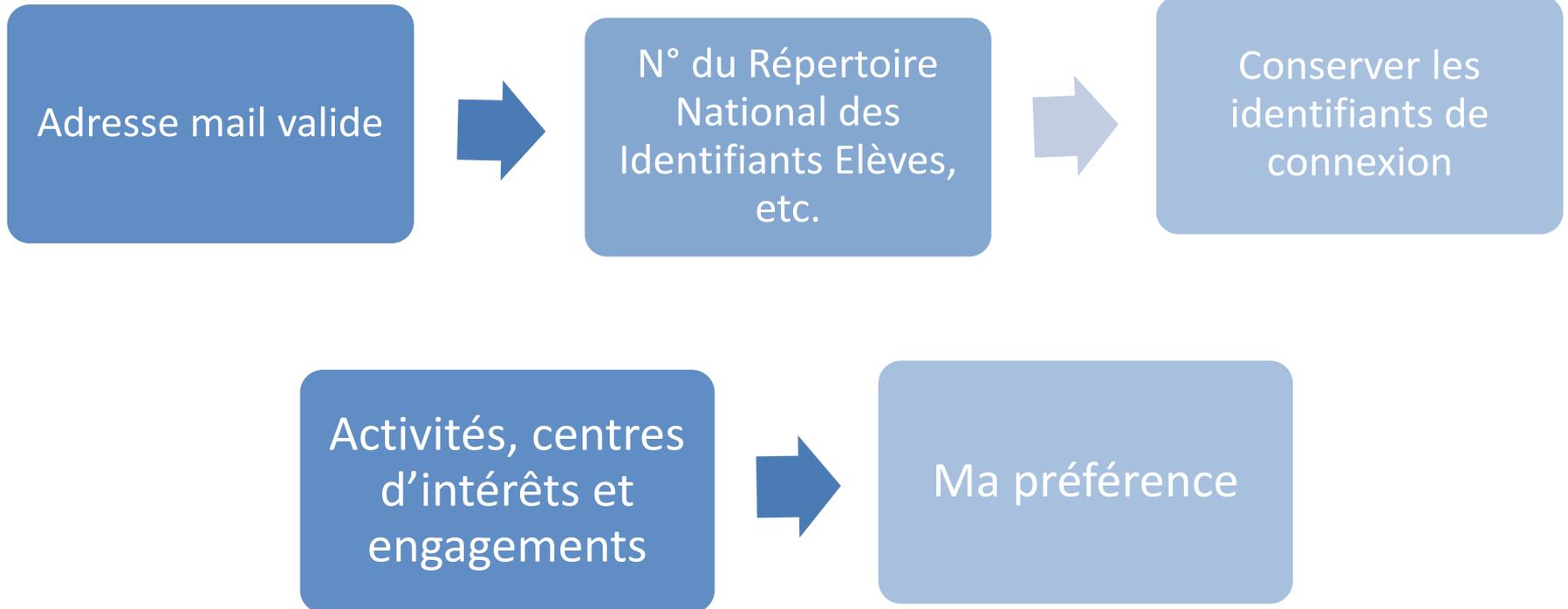
JEUDI 6 AVRIL — Dernier jour pour finaliser mon dossier avec les éléments demandés par les formations et pour confirmer chacun de mes vœux



À savoir — Plus de 7 500 formations en apprentissage sont disponibles. Pour beaucoup d'entre elles, je peux formuler des vœux tout au long de la procédure (pas de date limite). Je bénéficie d'un accompagnement pour trouver un employeur.



Du 18 janvier au 9 mars





Jusqu'au 6 avril

10 vœux

- Vœu multiple : formation homogène (jusqu'à 10 sous-vœux)
- Limite de 20 sous-vœux

Rédaction obligatoire pour chaque vœu du « Projet de formation motivé »

Confirmation de chaque vœu (dossier complet)



Avril



AVRIL-MAI

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.

Mai





Formations courtes

(Bac +2, +3)

BTS/BTSA

BUT

DTS

DCG

Formations préparatoires

CPGE

MAN

Formations de mise à niveau

Préparations aux concours

Formations longues

(Bac +3, +5)

Licences

Des Formations ingénieurs

Des Ecoles Supérieures d'Art

Ecoles Nationales Supérieures
d'Architecture

Des Ecoles de commerce

Des écoles du secteur social

Formations complémentaires

Vérifier que la formation
souhaitée est sur le portail



Recherche des formations

Veillez entrer votre recherche par mots clés

Plus de 10 000 formations correspondent à votre recherche

Effacer les filtres

Types d'établissement

10212/ 10687

Etablissements Publics

Etablissements Privés 3212/ 3278

Apprentissage

Formations en apprentissage 3109/ 3160

Formations hors apprentissage 10638/ 11144

Types de formation

BTS - BTSA - BTSM 7393/ 7703

C.M.I - Coursus Master 95

I.U.T. La Rochelle

DUT - Techniques de commercialisation

Voir la fiche

Formations similaires

Taux d'accès

28%

Général

50%

Techno

49%

Pro

1%

Université Paul Valéry - Montpellier 3

Licence - Lettres -

Voir la fiche

Formations similaires

Taux d'accès

100%

Général

75%

Techno

9%

Pro

13%

Lycée Joseph Fourier

BTS - Services - Comptabilité et gestion

Voir la fiche

Formations similaires

Taux d'accès

42%

Général

35%

Techno

24%

Pro

41%

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Double licence - Histoire / Histoire de l'art et archéologie

Taux d'accès

45%





Connaître le contenu des formations disponibles

- Contenu et organisation des enseignements
- Attendus de la formation (nationaux/« locaux »)
- Éléments pris en compte pour l'examen d'un vœu
- Dates des journées portes ouvertes ou des journées d'immersion
- Contact d'un responsable pédagogique

Identifier ses chances de réussite et d'insertion professionnelle

- Nombre de places proposées en 2023
- Sur la session 2021/2022 : Nombre de candidat, d'admis, rang du dernier appelé, présence en phase complémentaire, place vacante, taux minimal de boursiers, taux maximal de candidats non résidents sur le secteur (licence), rang dans la liste d'attente.
- Taux de passage en 2ème année et de réussite selon le bac, des débouchés et des taux d'insertion professionnelle (quand ces données sont disponibles)

Suggestions de formations similaires pour élargir les choix



- ☑ Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
- ☑ Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
- ☑ Etre intéressé par la démarche scientifique
- ☑ Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines
- ☑ Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail
- ☑ Avoir un intérêt pour la recherche documentaire
- ☑ Avoir un intérêt pour les questions historiques, politiques, économiques et sociales



Formations sélectives

Formations non sélectives
(licences)



Accès

- Les candidatures sont classées ou refusées sur la base des critères définies par la commission d'examen des candidatures de l'établissement
- Places réservées pour l'accès des bacheliers professionnels et technologiques en BTS et BUT

Secteur

- Pas de notion de secteur



- Quota minimal de boursiers du second degré
- Nombre minimal de places réservées aux bacheliers professionnels et technologiques en BTS et en BUT



Accès

- Toutes les candidatures sont acceptées
- Selon le profil, l'admission peut être conditionnée au suivi d'un **parcours adapté***
- Accès des candidats venant de tout le territoire, mais accès protégé des candidats résidant dans le secteur (taux maximal)
- En cas de dépassement des capacités, les règles de priorité ont changé : Les candidats dont le profil, les acquis, le projet sont en adéquation avec les attendus seront prioritaires

Secteur

- Secteur par défaut = l'académie
- Suppression de la prise en compte de l'académie de passage du baccalauréat
- Rattachement au secteur de l'adresse de résidence des deux représentants légaux
- Demandes de dérogation auprès des SAIO



- Les parcours adaptés à l'université
 - Remises à niveau
 - Cursus pluridisciplinaires
 - Cursus "autonomie" (hybrides présentiel/à distance)
 - Cursus "accompagnés" (renforcement présentiel)
 - Cursus "accélérés" / Cursus "progressifs" (+/- 1 an)
- Contrat de réussite pédagogique suivi par un directeur des études
- Valorisés par des ECTS



- Remplace la fiche pédagogique
- Une fiche Avenir pour chaque vœu (y compris formations non sélectives)
- Objectif de valorisation des compétences
- Ne concerne que les candidats en terminale ou MAN
 - Résultats scolaires de terminale par matière
 - Appréciation des enseignants par matière concernant la méthodologie, l'engagement dans le travail, l'autonomie et l'esprit d'initiative
 - Appréciation du professeur principal sur la candidature
 - Avis du chef d'établissement sur la candidature (cohérence vœu/motivation, capacité à réussir)



Mai

3

1^{er} Juin > 13 Juillet 2023

Je reçois les réponses des formations et je décide

JEUDI 1^{er} JUIN — Début de la phase d'admission principale

- Je consulte dans mon dossier Parcoursup les réponses des formations que j'ai demandées.
- À partir du 1^{er} juin, je reçois les propositions d'admission (réponse oui ou oui-si*) au fur et à mesure et en continu.
- Je dois répondre obligatoirement à chaque proposition d'admission dans les délais indiqués dans mon dossier.

JEUDI 15 JUIN — La phase d'admission complémentaire est ouverte

MARDI 4 JUILLET

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du baccalauréat, dès que j'ai accepté définitivement une formation, je dois effectuer mon inscription administrative selon les modalités précisées dans mon dossier. C'est la dernière étape avant la rentrée.

JEUDI 13 JUILLET — Fin de la phase principale

Dernier jour pour accepter une proposition d'admission dans le cadre de la phase principale.

Juin



Oui

Oui-si (formations
non-sélectives)

En attente

Non (formations sélectives)

Etablissement

Renonce

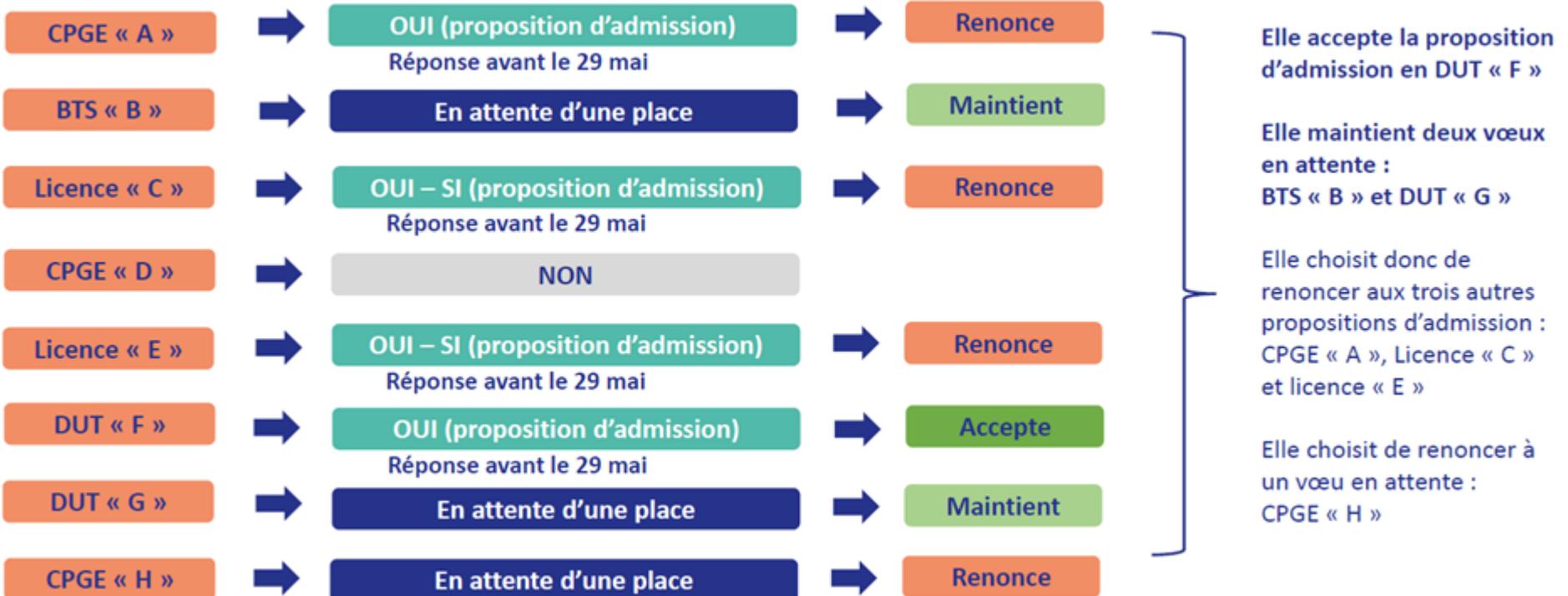
Accepte

Maintient

Lycéen



Cas n° 1





Cas n° 2

Etat des vœux de Charlotte au
27 mai

BTS « B »

En attente d'une place

DUT « F »

OUI (proposition d'admission)

DUT « G »

En attente d'une place

Charlotte reçoit une nouvelle réponse le
28 mai

OUI (proposition d'admission)

Réponse avant le 4 juin

28 mai : réponses de
Charlotte

Renonce

Renonce

Accepte

Charlotte
s'inscrit en
DUT « G »



Cas n° 3

Les solutions si je n'ai pas reçu de proposition d'admission

DÈS LE 1^{er} JUIN 2023

Si je n'ai reçu que des réponses négatives de la part de formations sélectives (BTS, BUT, classes prépa, IFSI, écoles, etc.), **je peux demander un accompagnement individuel ou collectif dans mon lycée** (auprès du service orientation de mon établissement si je suis un étudiant et que je souhaite me réorienter) **ou dans un centre d'information et d'orientation (CIO) pour envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire.**



À partir du 1^{er} juin, les **candidats en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant et les sportifs de haut niveau** qui n'ont pas trouvé de formation adaptée à leurs besoins spécifiques peuvent saisir les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) et demander le **réexamen de leur dossier si leur situation particulière justifie une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée.**

DU 15 JUIN AU 12 SEPTEMBRE 2023

La **phase d'admission complémentaire me permet de formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans les formations qui ont encore des places disponibles.** Ces formations seront accessibles depuis le moteur de recherche des formations Parcoursup.

À PARTIR DU 1^{er} JUILLET 2023

Je **peux solliciter depuis mon dossier un accompagnement personnalisé de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de mon académie.**

Cette commission étudie mon dossier et m'aide à trouver une formation au plus près de mon projet et en fonction des places disponibles.